

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK

1461, RUE PRINCIPALE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK (QUÉBEC) JOA 1KO inspecteur@st-remi-de-tingwick.qc.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS DE PISCINE

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE						
Adresse complète :						
Numéro de lot :						
IDENTIFICATION DU REC	QUÉRANT					
Nom:						
Adresse complète :						
Téléphone :	Courriel:					
☐ Propriétaire même q	Si non, fournir : ☐ Procuration ou ☐ Acte notarié En plus des coordonnées du propriétaire					
EXÉCUTANT DES TRAVA	UX MÊME QUE LE REQUÉRANT					
Nom :						
Téléphone :	Courriel:					
Numéro de permis R.B.Q. :						
ÉCHÉANCIER / COÛTS DES TRAVAUX						
Date prévue du début de travaux :	Date prévue de la fin des travaux :					
Coût total du projet :						
TYPE DE PISCINE						
Hors terre (paroi rigid ☐ installée de façon permanente)	Temporaire (paroi souple, gonflable ou non, installée de façon temporaire) Creusée ou semi-cuve thermale de plus de 2000 litres)					
DOCUMENTS À FOURNI	R					
Votre demande de permis doit être accompagnée d'un plan à l'échelle qui illustre la piscine et démontre son implantation et, le cas échéant, les éléments prévus pour y limiter l'accès. Celui-ci doit indiquer :						
L'emplacement de la piscine ainsi que la distance par rapport aux lignes de terrain et des bâtiments existants;						

	L'emplacement de la structure donnant accès à la piscine ainsi que la distance par rapport aux lignes de terrain et des bâtiments existants;						
	L'emplacement des équipements et des accessoires (filtre, pompe et chauffe-eau) ainsi que la distance par rapport à la piscine;						
Dans le cas où la galerie est rattachée à la résidence. Si un mur fait partie de l'accès à la piscine et est pourvu d'une ouverture, identifier le dispositif mis en place pour protéger l'accès à la piscine.							
INFORMATIONS SUR LA PISCINE							
☐ Dimensions piscine hors terre		☐ Dimensions piscine creusée					
Diamètre :			Largeur :				
Hauteur :			Longueur :				
			Profondeur :				
Implantation (piscine et sa structure d'accès)							
Distance de la ligne latérale la plus près :			Distance de la ligne arrière :				
Distance de la ligne avant :			Distance du bâtiment principal :				
Distance d'un autre bâtiment accessoire :			Distance du puits :				
Distance de la fosse septique :			Distance du champ d'épuration :				
INFORMATION SUR LE CONT	PÔLE D'ACCÈS À LA DISCINE						
INFORMATION SUR LE CONT	ROLE D'ACCES A LA PISCINE		Galerie rattachée à la				
☐ Échelle de sécurité	☐ Galerie détachée		résidence	□ Clôture			
Caractéristique de l'enceinte			Type de mécanisme utilisé (porte d'accès)				
Hauteur :		La porte est munie de charnières à ressort permettant la fermeture automatique.					
Distance entre les barreaux ou des mailles :		La porte est munie de ressorts permettant la fermeture automatique.					
Distance du sol :		La porte est munie d'un loquet permettant le verrouillage automatique.					
IMPORTANT : Prendre note que le système de sécurité passif peut être installé soit du côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte, soit du côté extérieur de l'enceinte à une hauteur minimale de 1,5 mètre par rapport au sol.							
DÉCLARATION DU REQUÉRA	NT						
Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.							
Date Signature du requérant							